

Édito :

**22 MARS**

7 organisations (FSU, CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, Solidaires) sur les 9 que compte la Fonction publique appellent à la grève et à manifester le 22 mars.

Une vaste entreprise de démolition des services publics, de paupérisation des fonctionnaires et de dénaturation de leurs missions est en cours sous couvert d'entrée dans le « nouveau monde », alors que la modernité appellerait au contraire le développement du commun pour répondre aux grands défis de notre époque. Le « statut », des cheminots ou des fonctionnaires, est actuellement dans le viseur, or il est avant tout une garantie pour le citoyen d'un service public impartial car ses agents sont au service de l'intérêt général et non de tel ou tel intérêt particulier.

Le Gouvernement Macron a bien l'intention de s'en prendre aux fonctionnaires et aux garanties collectives. Mesures pour baisser les salaires nets des agents publics, stigmatisation des personnels avec le jour de carence, mépris pour les conditions de travail : en moins d'un an, le gouvernement a fait pleuvoir sur les fonctionnaires une avalanche de mauvais coups. C'est désormais aux fondements mêmes du statut qu'il s'attaque. Abandon de missions, 120 000 suppressions d'emplois en 5 ans, rémunérations individualisées, recours accru aux contractuels, remise en cause des instances de dialogue social (CHSCT, commissions paritaires) sont au programme. La réforme des retraites, annoncée pour 2019, vise à défaire un système solidaire déjà fortement dégradé par les réformes précédentes. Quant à l'Éducation, les logiques trop connues continuent de s'y appliquer, en collègue comme avec la réforme du bac et du lycée : baisse des moyens, renoncement aux objectifs de démocratisation, autonomie renforcée des établissements, bac local, mise à mal de la qualification disciplinaire des enseignants.

Une grève massive et des manifestations nombreuses le 22 mars peuvent inverser le cours des choses. Le gouvernement mène en effet, à marche forcée, le pays vers un modèle libéral qui n'est pas majoritaire dans l'opinion. L'enjeu de notre mobilisation sera donc de démontrer à la population que ce qui se passe dans la Fonction Publique et dans l'Éducation est grave tant les changements envisagés sont profonds et touchent non seulement aux conditions de rémunération et de travail de 20% des salariés, mais aussi au modèle de société. Au rendez vous du 22 mars, la mobilisation de chacun comptera.

**MANIFESTATIONS**

Tulle : 10h Cité Administrative

Guéret : 10h30 Préfecture

Limoges : 10h30 carrefour Tourny

## PRÉPARATION DE RENTRÉE 2018 : BILAN DES CTA DE JANVIER ET MARS

Dans un contexte de baisse des moyens imposée à l'académie (-7 emplois), le Recteur prévoyait de supprimer initialement (CTA du 12 janvier) 10 emplois en lycée (pour 30 élèves de plus) et d'en créer 2 en collège (pour 100 élèves de plus). En lycée, l'enveloppe destinée au financement des enseignements optionnels était ainsi fortement ponctionnée. Les premières interventions du SNES-FSU ont amené le Recteur à revoir la situation pour le CTA du 24 janvier et à ramener à 6 puis finalement à 4, au fil des remontées des CA d'établissements, les suppressions d'emplois en lycée. La mobilisation du SNES-FSU au niveau académique et dans les établissements a donc payé. Cependant le Recteur a rogné sur les moyens dévolus aux ajustements de structures du mois de juin pour tenir son équation. Il faudra donc être vigilants jusqu'à la fin de l'année pour garantir la pérennité des moyens en lycée comme en collège.

En ce qui concerne les suppressions de postes à proprement parler, examinées lors du CTA du 7 mars, le Recteur prévoyait initialement un solde de 10 suppressions en collèges, lycées et LP (39 fermetures et 29 ouvertures de postes). Les interventions du SNES-FSU et des syndicats de la FSU ont permis le maintien de 4 postes et la création d'un poste, portant ainsi le solde final à 5 suppressions en établissements (-4 en lycée, -5 en collège et +1 en LP, +3 postes spécifiques nationaux). Ce travail a été possible grâce aux contacts que les élu-e-s académiques du SNES-FSU ont pris avec les responsables du SNES-FSU dans les établissements, qu'ils/elles soient remercié-e-s de leur investissement sans faille dans les CA.

Cependant, dans un contexte de légère hausse démographique, les conditions d'encadrement des élèves ne connaîtront pas d'amélioration et se dégraderont à nouveau à la prochaine rentrée.

Le SNES-FSU a encore une fois dénoncé le trop grand nombre d'heures supplémentaires dans les établissements, qui conduisent tantôt à des compléments de services, tantôt à l'absence de création de postes pourtant nécessaires. Cette situation inacceptable ne pourra évoluer que si des emplois sont créés en nombre suffisant pour couvrir les besoins. Le refus collectif des HSA reste un moyen de pression essentiel qui peut nous permettre d'y parvenir.

Comme nous l'annoncions lors du CTA du mois de janvier, les suppressions d'emplois de stagiaires au niveau ministériel (-2600) auront bien des répercussions dans l'académie : 80 stagiaires 2d degré seront affectés dans l'académie à la prochaine rentrée contre 90 cette année, 3 CPE stagiaires contre 5 cette année. Ce différentiel négatif s'ajoute aux 7 emplois déjà supprimés !

Mais tout cela pourrait n'être qu'un amuse-bouche alors que le Gouvernement annonce vouloir supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires durant le quinquennat. Il est donc indispensable de se mobiliser le 22 mars, faute de quoi le scénario de la dégradation de nos conditions de travail continuera de s'écrire.



### POSTES SPÉCIFIQUES ACADÉMIQUES

Le SNES-FSU demande de longue date la limitation des postes à profil. Ceux-ci peuvent trouver sens et légitimité lorsque les enseignements à mettre en œuvre requièrent compétences ou connaissances particulières avérées. Dans ce cadre, 3 postes spécifiques académiques sont créés au lycée Dautry, au lycée d'Arsonval et au collège d'Aixe/Vienne.

En revanche nos interrogations sur la nécessité d'ouvrir un poste spécifique au lycée de la Souterraine en lettres classiques sont restées sans réponse, sauf à voir le Sgen-CFDT défendre un arrangement passé entre un enseignant et la direction de l'établissement... argument repris par l'administration. Inacceptable ! Nous rappelons ici que tout poste spécifique empêche la mise au mouvement du support, limitant ainsi la mobilité de nombreux collègues.

Le rectorat et la DASEN de la Haute-Vienne ont aussi, en toute dernière minute, annoncé leur volonté d'ouvrir un poste spécifique académique de CPE au LP Saint Exupéry, au prétexte de la lutte contre le décrochage scolaire et l'accueil de jeunes en difficultés... missions de tout-e CPE ! Nos protestations n'ont pas permis à ce jour de contrer cette offensive sans fondement, mais la partie n'est que remise à la tenue de la CAPA.

### À noter

Lors de ce CTA, la délégation de l'UNSA était composée d'une chef d'établissement, d'un collègue administratif et d'un collègue professeur des écoles. Dans ces conditions difficile de défendre les postes second degré... ce qu'ils/elle n'ont d'ailleurs pas fait, pas plus d'ailleurs que le Sgen-CFDT ou FO. À méditer pour les élections professionnelles de décembre 2018, être défendu-e c'est donner sa voix aux syndicats de la FSU !

# CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES RENTRÉE 2018

Établissement	Création	Suppression
<b>Corrèze</b>		
Clg D'Arsonval Brive		Allemand (MCS)
Clg J. Lurçat Brive	Mathématiques	Mathématiques (poste SpéA)
Clg Rollinat Brive		Histoire géographie
Clg Rollinat Brive		Anglais (MCS)
Clg J. Moulin Brive	Lettres modernes	
Clg J. Moulin Brive	Histoire géographie	
Clg Neuvic	Lettres modernes	
Lyc D'Arsonval Brive		Espagnol
Lyc D'Arsonval Brive		Mathématiques
Lyc D'Arsonval Brive	Arts plastiques (poste SpéA)	
Lyc E. Perrier Tulle	Éco gestion finances	Éco gestion NRC
<b>Creuse</b>		
Clg Bonnat	Lettres modernes	
Clg Boussac	Lettres modernes	Lettres classiques
Clg M. Nadaud Guéret		Lettres modernes
Clg M. Nadaud Guéret		Pegc Lettres/histoire
Clg Saint Vaury	Lettres classiques	
Clg La Souterraine		Lettres classiques
Lyc La Souterraine	Lettres classiques (poste SpéA)	
Lyc Bourdan Guéret	Éco gestion 8011	Éco gestion 8011 (poste spé)
Lyc Aubusson	Lettres modernes	Lettres classiques
<b>Haute-Vienne</b>		
Clg Bellac		Anglais (MCS)
Clg Le Dorat	Lettres modernes	Lettres classiques
Clg Limosin		Lettres classiques
Clg St Léonard	Histoire géographie	
Clg St Léonard	Sciences Physiques et chimiques	
Clg St Yrieix		Anglais
Clg St Yrieix		Lettres modernes (MCS)
Clg P. Buffière		Mathématiques
Clg Couzeix	Lettres modernes	
Clg Calmette Limoges		Espagnol
Clg F. Roz Limoges		Anglais
Clg Chateaufort la forêt	Lettres modernes	Pegc Lettres/histoire
Clg St Sulpice Laurière	Allemand (Compl service Ambazac)	Technologie
Clg Aix sur Vienne	Lettres modernes (poste SpéA)	
Lyc Turgot Limoges		SII Ingénierie Mécanique
Lyc Turgot Limoges		Espagnol
Lyc Renoir Limoges		Sciences Physiques et chimiques
Lyc Dautry Limoges	Sciences Physiques et chimiques	
Lyc Dautry Limoges	Sciences Physiques (poste SpéA)	
Lyc Limosin Limoges		SES
Lyc Saint Junien		Mathématiques
Lyc Saint Yrieix		Allemand (MCS)

## RÉFORME DU BAC ET DU LYCÉE : MACHINES DE GUERRE CONTRE NOS MÉTIERS ET LA SCOLARITÉ DES JEUNES

Les projets de décret et d'arrêtés relatifs au bac ont été communiqués aux organisations syndicales à la veille des instances supposées amender et poser un avis sur ces textes (mardi 13 mars). Par cette réforme, le gouvernement met fin à des décennies de démocratisation scolaire durant lesquelles le bac constituait une référence commune en ouvrant l'accès à des études universitaires de son choix.

Le projet renvoie l'organisation de la plupart des épreuves du baccalauréat au local faisant fi de la désorganisation qui en résultera et de l'alourdissement de la charge de travail des personnels qui devront la mettre en oeuvre. De plus, ultime provocation (?), le ministère prive les enseignants de la maîtrise de l'évaluation de ces épreuves en prévoyant de laisser le dernier mot au chef d'établissement !

Les lycéens seront soumis à une évaluation permanente au mépris de la qualité des apprentissages. Le projet consacre de fait la réduction de l'offre de formation au lycée tant dans la voie générale que dans les séries technologiques dont les spécialités actuelles sont laminées.

La méthode Macron qui consiste à retenir les informations tout en imposant un calendrier impossible, interdisant ainsi toute concertation, est ici appliquée avec soin. Il y a urgence à enrayer la machine en se mettant en grève le 22 mars.

## CONTRÔLE CONTINU AU BAC : BAC EN CONTINU SUR 2 ANS

Le projet d'arrêté contient des dispositions qui concernent toutes les disciplines non évaluées en contrôle terminal sauf l'EMC et les options, c'est à dire dans la voie générale histoire géographie, LV1, LV2, Humanité scientifiques et numériques, EPS, spécialité suivie uniquement en 1<sup>ère</sup> (ce qui supposerait d'avoir anticipé ce choix dès la fin de la seconde...) ; et dans la voie technologique histoire géographie, LV1, LV2, mathématiques, EPS, les 3 spécialités suivies en première.

### Comment ?

➤ Epreuves ponctuelles et communes organisées dans le lycée, 2 en classe de première et 1 épreuve en classe de terminale à multiplier par le nombre de disciplines à évaluer (Au minimum 17 épreuves en voie générale, 21 en voie technologique, sur les deux ans, sans compter les éventuels ECE ou ECO). Copies anonymées à l'intérieur du lycée sous la responsabilité du conseil pédagogique.

➤ Harmonisation académique des notes des épreuves communes de contrôle continu, communication des notes aux élèves à la fin de la classe de première et à la fin de la classe de terminale.

### Quelles conséquences ?

⇒ Désorganisation durable des enseignements et des cours pendant 2 ans, généralisation du bachotage

⇒ Changements majeurs du métier = obligation de progressions communes (« les épreuves communes tiennent compte de la progression pédagogique des programmes d'enseignement de 1<sup>ère</sup> et de terminale ») ; charge de travail accrue (correction, concertation...), évaluation locale, changement de la relation pédagogique et du sens du métier.

⇒ Les copies seront-elles restituées aux élèves ou non, avec ou sans note, au cours de l'année ?

⇒ Aucune rémunération prévue à ce jour pour la correction des copies (qui se fera en plus pendant que les cours continueront !).

## COEFFICIENTS DU BAC : DES DÉSÉQUILIBRES MAJEURS

➤ Survalorisation des deux épreuves terminales de spécialité (coefficient 32) et du contrôle continu (coefficient 40).

➤ Français et philosophie minorés (coefficients 10 et 8).

➤ Options non évaluées sauf dans le cadre du coefficient 10 attribué à l'ensemble des résultats trimestriels en première et terminale toutes matières confondues.

## SERIES TECHNOLOGIQUES : LAMINÉES !

➤ Large tronc commun sur le modèle de la voie générale (même durée d'épreuves et mêmes coefficients en français et philosophie = même contenu d'épreuves ?).

➤ Spécificité fortement réduite et dont les contenus technologiques sont profondément remaniés et fondus dans des champs très généralistes. Les quatre spécialités des séries STI2D et STMG actuelles sont ainsi fondues en une seule !

En STI2D, 3 spécialités en 1<sup>ère</sup> (innovation technologique, ingénierie et dvp durable, physique-chimie/maths), 2 en terminale (physique-chimie/maths, ingénierie/innovation et dvp durable)

En STMG, 3 spécialités en 1<sup>ère</sup> (sciences de gestion et numérique, management, droit et économie), 2 en terminale (droit et économie, management/sciences de gestion et numérique).

## PARCOUSUP : NE PAS LEUR BARRER LA ROUTE

Le SNES-FSU appelle les collègues professeurs principaux à saisir « très satisfaisant » dans le pavé des éléments d'appréciation de la fiche avenir et à proposer au chef d'établissement en conseil de classe de porter des avis « très favorables » sur tous les vœux portant sur des filières précédemment non sélectives.